PROTOCOLE DE MADRID

ACHÈVEMENT DE L'EXAMEN D'OFFICE
– SITUATION PROVISOIRE DE LA MARQUE –

Règle 18bis.1)a)

Références de la notification : *19816/2021/OAPI/DG/DGA/DMSD/SM/Madrid*

I. Office qui communique les informations :

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

B.P. 887, Yaoundé - Cameroun

Tél :00 237 222 20 57 00 e-mail:oapi@oapi.int site web: www.oapi.int

II. Numéro et date de l'enregistrement international : *1393518 du 19/12/2017*

III. Date de désignation de l'OAPI : *01/04/2021*

IV. Numéro et date d'enregistrement OAPI : *124452 du 05/11/2021*

V. Reproduction de la marque :

Sahara
PREMIUM

VI.Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) :

RIVEDIL DI CODARDO COSIMO
KM 0,550, Via Prov.le per Veglie, I-73015 Salice Salentino (Lecce), Italy (IT)

VII. Dates auxquelles le délai d'opposition commence et prend fin :

- **Date à laquelle le délai d'opposition commence :** *10/12/2021*

- **Date à laquelle le délai d'opposition prend fin :** *10/06/2022*

VIII. Signature et sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

P. Le Directeur général de l'OAPI
et par délégation
Le Directeur des Marques
et autres signes distinctifs

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE
OAPI
La Direction Générale

Issoufou KABORE

IX. Date : *Yaoundé, le 05/11/2021*

www.oapi.int